

Camping Municipal



Les Romarins



Ouvert du 15 mars au 4 novembre

13520 MAUSSANE LES ALLPILLES

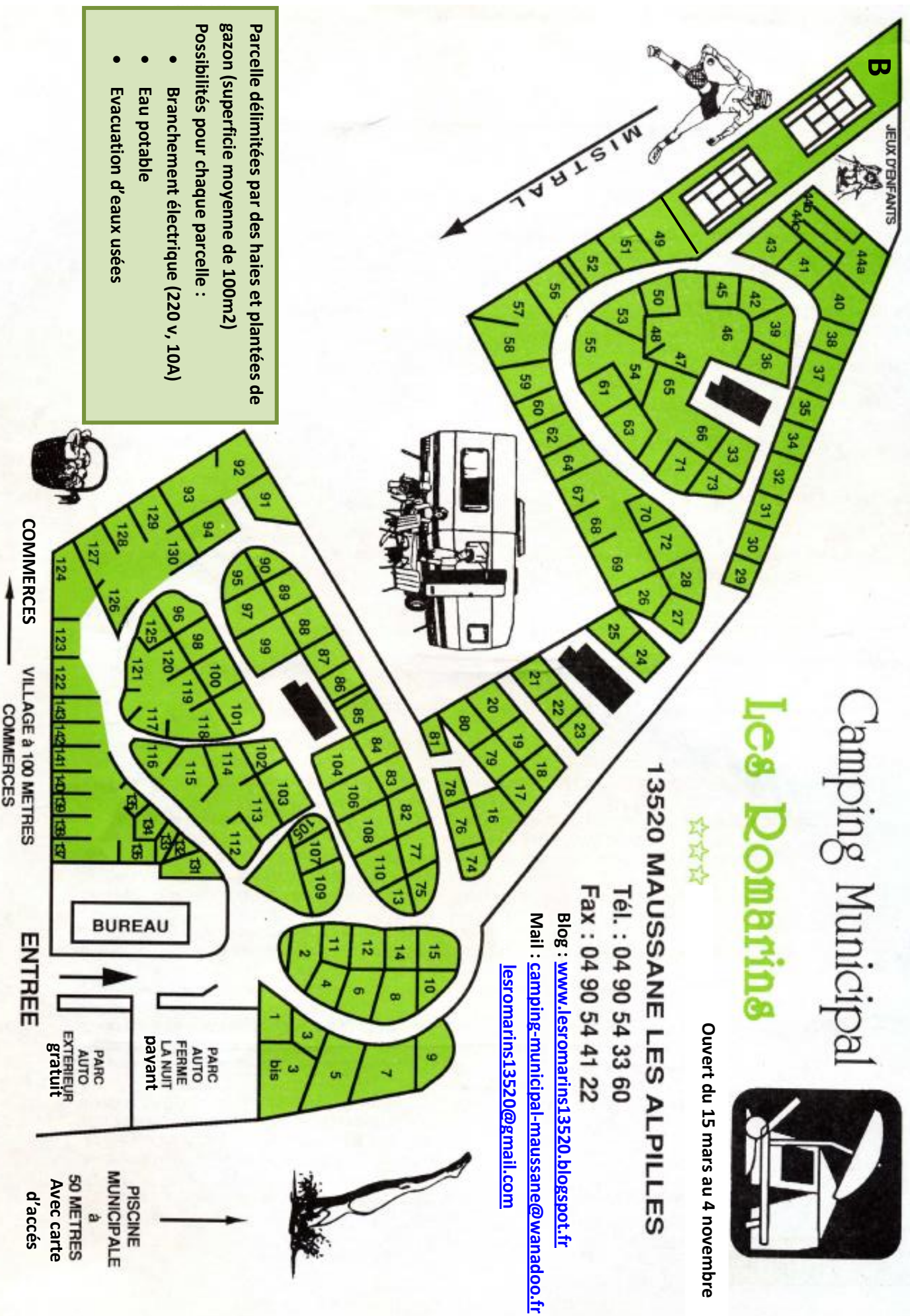
Tél. : 04 90 54 33 60

Fax : 04 90 54 41 22

Blog : www.lesromarins13520.blogspot.fr

Mail : camping-municipal-maussane@wanadoo.fr

lesromarins13520@gmail.com



Parcelle délimitées par des haies et plantées de gazon (superficie moyenne de 100m2)
Possibilités pour chaque parcelle :

- Branchement électrique (220 v, 10A)
- Eau potable
- Evacuation d'eaux usées

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

Code barrières (de 7h à 22h) :

- **HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU : 9 H à 20 H**
- **HORAIRE DE FERMETURE DU PORTAIL :** de 20h00 à 7h00 (sauf juillet-août : 23h00 à 7h00)
- Pour la tranquillité des campeurs, à partir de 22 heures, les véhicules ne peuvent plus rejoindre leur emplacement.
- Le camping dispose pour les véhicules supplémentaires de ses clients d'un parking intérieur payant la nuit.
- Les emplacements sont prévus pour l'installation : d'une caravane, d'une tente et d'un seul véhicule. Tout véhicule supplémentaire stationnera obligatoirement sur le parking extérieur gratuit ou sur le parking intérieur payant.
- Les véhicules des visiteurs ne sont pas admis à l'intérieur du camping, ils stationnent obligatoirement sur le parking extérieur.
- Les animaux sont acceptés. Le propriétaire en fait la déclaration lors de l'inscription. Il présente les papiers de l'animal ainsi que les certificats de vaccination. Les animaux doivent obligatoirement être **tenus en laisse** et ne doivent pas gêner le voisinage ni souiller les emplacements. Des sacs plastiques gratuits sont à votre disposition à l'entrée du camping.

Conditions générales de vente

1. Toute réservation implique l'acceptation du règlement intérieur ci-joint.
2. La réservation est nominative.
3. La réservation ne sera prise en compte qu'après réception d'un acompte de 10% du prix total du séjour avec au minimum l'équivalent du paiement d'un forfait journalier. Une confirmation vous sera adressée par email ou courrier.
4. Le numéro d'emplacement vous sera communiqué à titre indicatif et ne constitue pas une garantie.
5. Toute arrivée ne correspondant pas au contrat signé (bulletin de réservation) se verra l'accès refusé, la réservation annulée et les sommes versées conservées.
6. Présence d'une personne majeure exigée par emplacement.
7. Paiement du solde : le solde du séjour devra être réglé au plus tard, la veille du départ.
8. Arrivées/départs : les arrivées se font entre 14h et 19h ; les départs doivent avoir lieu avant 12h.
9. Retard : en cas de retard dans l'occupation de votre emplacement et sans information de votre part avant 19h, la réservation sera annulée sans aucun remboursement. La direction se réserve le droit de relouer l'emplacement.
10. Annulation : Toute annulation devra être signalée par écrit, fax ou email. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de retard, d'annulation ou de départ anticipé. Sauf cas de force majeure défini par la loi (décès, accident ou maladie nécessitant hospitalisation du locataire).

- **IL EST INTERDIT D'ACCROCHER DES CORDES (DU LINGE OU HAMAC) AUX ARBRES.** Des étendoirs se trouvent auprès de chaque bloc sanitaire.
- **BRUIT :** Ne gênez pas vos voisins par vos appareils de radio ou de télévision, par vos éclats de voix ou par des instruments de musique et ce **MEME PENDANT LA JOURNEE.**
- **IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE FAIRE DU BRUIT DE 22H A 7H.** A titre dérogatoire, cet horaire est reporté de 23h à 7h pour les mois de juillet et août.
- **LE JOUR DE VOTRE DEPART, L'EMPLACEMENT DOIT ETRE LIBRE AU PLUS TARD A 12H.** Nous vous remercions d'annoncer votre départ la veille au bureau d'accueil.
- Si vous souhaitez prolonger votre séjour, et sous réserve de disponibilité (un nouvel emplacement pouvant vous être proposé), vous devez prévenir l'accueil 48h à l'avance.
- **AU COURS DE VOTRE SEJOUR, NOUS VOUS PROPOSONS :**
 - **Accès WIFI** sur tout le camping :
Mot de passe : 20campsite15
 - **Accès libre au tennis :** le planning et les clés se trouvent à l'entrée de la bibliothèque.
 - **Accès libre à la piscine municipale :** une carte d'accès personnelle vous est attribuée sur demande.
 - Un **boulodrome** : les clés se trouvent à l'entrée de la bibliothèque.
 - Une **salle de bibliothèque** : qui reste ouverte jour et nuit. Des livres sont à votre disposition gratuitement.
 - Vous y trouverez une table à repasser, le fer est à demander au bureau d'accueil, une télévision, un réfrigérateur et congélateur sont également à votre disposition.
 - 3 lave-linges et 2 sèche-linges se trouvent aux blocs sanitaires. Les jetons sont en vente au bureau d'accueil.

11. Moyens de paiement : espèces, Visa, Mastercard, Maestro, virement bancaire, chèque français, chèques vacances ANCV.

12. un véhicule unique est accepté par emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra être signalé et garé sur le parking intérieur. Il sera facturé 4€ par jour.

13. Un maximum de 6 personnes par emplacement est accepté.

TOUT MANQUEMENT AU REGLEMENT POURRA ENTRAINER VOTRE RENVOI IMMEDIAT

Conditions particulières : L'emplacement n° est réservé à compter du/...../..... Il doit être libéré au plus tard le/...../..... à heures. En cas de prolongation de la durée du séjour initialement prévue, et après en avoir informé l'accueil 48h à l'avance, la Direction se réserve le droit d'un changement d'emplacement. **IMPORTANT :** Ces informations vous sont communiquées avant inscription. Toute inscription implique votre acceptation du présent règlement et de ses conditions particulières.

URGENCES : CENTRE ANTI POISONS : **04 91 75 25 25** – POLICE : **17** – POMPIERS : **18** – SAMU : **15** –
NUMERO D'URGENCE EUROPEEN : **112**

Personne à contacter en cas de besoin : **06 79 61 60 54 / 06 07 22 14 31**